

Orléans, le 15 décembre 2012.

Madame Sauvegrain  
Adjointe au Maire

Madame,

Nous souhaitons par ce courrier vous faire part de la priorité de notre section syndicale pour 2012, thème que nous souhaitons négocier avec la municipalité au cours de l'année à venir.

Cette priorité concerne les salariés de la mairie en situation de précarité d'emploi et les bas salaires (certains cumulant ces deux aléas). La mairie compte 468 non-titulaires dont 70 % de femmes, 120 agents à temps incomplet, 48 assistantes maternelles et la moitié des agents ont un salaire inférieur à 1500 euros.

Plusieurs angles d'attaque nous semblent possibles en 2012 :

1/ une loi sur la mise en oeuvre du protocole d'accord du 31 mars 2011 doit prochainement être promulguée sur la "sécurisation des parcours professionnels des agents contractuels des fonctions publiques". Sa mise en oeuvre à la mairie d'Orléans doit permettre de régulariser 170 situations de précarité environ selon nous ;

2/ le retard d'un an (janvier 2013) de la mise en oeuvre des nouvelles modalités de protection sociale complémentaire amène une somme disponible de 230 000 euros correspondant à la participation employeur à cette protection. Notre syndicat vous propose de "basculer" cette somme sur le régime indemnitaire en 2012 pour un versement exceptionnel selon les modalités ci-dessous :

→ 120 euros bruts pour les salaires inférieurs ou égaux à 1500 euros (1200 agents concernés)

→ 80 euros bruts pour les salaires entre 1500 et 2000 euros (800 agents)

→ 50 euros pour les salaires entre 2000 et 2500 euros (300 agents).

3/ une réorganisation du service de l'éducation afin de permettre aux agents à temps incomplet de cette Direction (essentiellement des femmes) de se voir proposer un temps complet ;

4/ Aboutir à un minimum garanti pour les assistantes maternelles dont les salaires fluctuent en fonction du nombre d'enfants qui leurs sont confiés.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à ce courrier. Une négociation globale sur l'ensemble de ces dispositifs nous paraît à même de diminuer fortement le nombre d'agents en situation difficile à la mairie d'Orléans.

Nous vous prions de croire, Madame, en l'assurance de nos sentiments les meilleurs.